

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 474

présenté par
Mme Maréchal-Le Pen

ARTICLE 54 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement propose de remettre au Parlement un rapport sur les conditions d'emploi des étrangers extra-communautaires dans la fonction publique.

Par cette mesure, le gouvernement cherche à ouvrir la possibilité pour les étrangers de devenir fonctionnaires titulaires. Hors, ces statuts doivent être exclusivement réservés aux Français.